

Parc d'activités Les Noës - Les Rochettes

Plan d'actions 2023 - 2024

GESTION ET ANIMATION DU PARC D'ACTIVITÉS

Des services de Saint-Nazaire agglo opérés par la Sonadev

saint-nazaire
agglo

sonadev
le sens du territoire



Le management de parcs d'activités par la Sonadev

Au-delà de l'**aménagement** des parcs d'activités et du **développement** d'une offre en immobilier d'entreprise, la Sonadev s'est vue confiée en 2022 par Saint-Nazaire Agglomération une **mission élargie de gestion et d'animation de parcs d'activités**. L'objectif ? Faire converger les acteurs, usagers et entreprises, vers l'intérêt général dans un objectif d'amélioration continue des parcs d'activités.

Les principales missions de la Sonadev :

- Connaissance fine des entreprises et des parcs (gestion de données et signalétique).
- Interface pour l'échange, le dialogue avec les acteurs et parties prenantes (gestion des demandes quotidiennes).
- Communication et partage d'informations (newsletters, réunions...).
- Animation de proximité.

Le plan d'actions détaillé dont vous allez prendre connaissance est le résultat d'un travail s'attachant à identifier les attentes et les besoins (diagnostic terrain, enquête, entretien) des acteurs concernés (entreprises, services, élus...). Sur la base de ces éléments, il s'agit ensuite de **définir les enjeux de demain et mener des actions structurantes** visant notamment à résoudre les problématiques des entreprises du parc d'activités. Mis en œuvre depuis l'été 2023, ce plan fera l'objet d'un premier bilan à l'été 2024 avant que nos équipes initient un nouveau cycle de plans d'actions pour un prochain bilan en décembre 2025.

Saint-Nazaire Agglomération, par la mission confiée à la Sonadev, illustre son engagement en faveur du développement et des acteurs économiques du territoire.

15 parcs d'activités dont 1 zone commerciale et 1 000 entreprises réparties sur 10 communes bénéficient de l'accompagnement de nos équipes.

2023 en faits et chiffres

- Réalisation et diffusion aux **1 000 entreprises** d'une cartographie détaillée de chaque parc (plan avec liste des entreprises).
- **150 demandes** émanant des entreprises suivies et traitées.
- Diffusion régulière de **newsletters dédiées à chaque parc** mais aussi des publications plus ponctuelles selon l'actualité. Sur l'année, ça représente une centaine d'envois.
- **40 rencontres** organisées avec les entreprises et les associations de chefs d'entreprise pour les informer sur l'actualité de leur parc et plus globalement présenter nos missions et l'ambition, les dispositifs de Saint-Nazaire Agglomération pour soutenir le développement économique du territoire.
- **66 rencontres individuelles** avec des dirigeants d'entreprise pour aborder des problématiques comme la mobilité, le stationnement, la sécurité ou encore les projets de développement.
- **14 programmes d'actions** validés et en cours de réalisation, totalisant pas moins de 390 actions à mettre en œuvre avec tous les acteurs concernés (Saint-Nazaire Agglomération, communes, associations d'entreprises, conseil départemental de la Loire-Atlantique, CCI Nantes St-Nazaire).



Faire connaître la mission de management de parc

- Présenter et rappeler régulièrement les missions du management de parc (réunions, mails, newsletters, site internet..).

Créer du lien

- Organiser un temps fédérateur et convivial sur le parc.

Améliorer la visibilité des entreprises de manière uniforme

- Intégrer la parc d'activités des Rochettes avec celui des Noës.

Faire connaître les services aux entreprises financés par Saint-Nazaire Agglomération

- Organiser des réunions d'information.
- Diffuser des emails spécifiques.

Mettre en place une association de chefs d'entreprise commune aux parcs d'activités des Noës et des Rochettes

- Trouver les membres actifs et créer l'association.

Communiquer sur les transports possibles pour arriver sur les parcs d'activités des Noës et Rochettes

- Organiser une réunion d'information sur cette thématique.



Proposer un lieu de restauration sur le parc

- Echanger sur l'intérêt d'une offre de restauration type foodtruck/distributeur.

Améliorer l'orientation des entreprises sur Internet

- Modifier les adresses sur Google Maps.

Eaux superficielles, souterraines et potables



Vérifier la connaissance des poteaux incendie et leur état par les pompiers

- Assurer l'entretien par Saint-Nazaire Agglomération et l'accessibilité aux ouvrages par le SDIS (Service départemental d'incendie et de secours).



Mettre en place la signalétique du parc d'activités des Noës et des Rochettes

- Repérer tous les besoins, demander un devis, lancer la production et l'installation de la signalétique.

Informar les entreprises des aménagements de voirie réalisés et de la pose de la signalétique

- Organiser une réunion d'information pour les entreprises du parc.

Sécuriser tous les sentiers piétons

- Réaliser des trottoirs et des passages piétons.

Supprimer la différence de niveau entre la voie communautaire et l'entrée des entreprises

- Faire des travaux pour supprimer la différence de niveau.



Encourager les déplacements à pied sur le parc

- Revoir l'entretien des trottoirs : désherbage et coupe des haies.

Encourager les usagers à accéder au parc en vélo

- Réaliser un marquage au sol sur tout le parc.

Améliorer la desserte en transport en commun

- Etudier la faisabilité d'installer un nouvel arrêt de bus.



Augmenter le nombre d'espaces verts

- Etudier les possibilités pour accroître la surface des espaces verts.

Embellir l'aire de pique-nique actuel par des espaces verts à Rochettes

- Améliorer l'aire de pique-nique.



Assurer une sécurité optimale sur le parc

- Organiser une réunion thématique sur le sujet avec la gendarmerie et l'entreprise de gardiennage.

Contrôler que la voirie est propre et sécurisée

- S'assurer que la voirie est fréquemment nettoyée sur ce secteur.

S'assurer de la conformité de l'antenne relais téléphonie à Noës

- Vérifier que l'antenne-relais reste dans les seuils autorisés de champs électromagnétiques.



Mettre en relation les entreprises d'un même secteur sur l'ensemble des parcs

- Poursuivre la transmission d'informations techniques entre le manager de parc et les différentes parties prenantes.



Encourager au tri mutualisé des déchets

- Faire intervenir le service gestion des déchets de Saint-Nazaire Agglomération auprès des entreprises (fonctionnement, organisation collecte, types de collecte...).
- Réfléchir à la mutualisation des collectes spécifiques (papier de l'espoir, matières spécifique...).

Diminuer le nombre de dépôts sauvages

- Recenser les secteurs de dépôts sauvages.
- S'assurer de l'évacuation des dépôts sauvages et de la recherche du responsable.

Transition écologique



Participer à la diminution des consommations énergétiques et à la promotion des énergies renouvelables

- Organisation de réunions d'informations et des points individuels.

Vous avez des idées et des suggestions pour améliorer la vie des entreprises et des salariés sur nos parcs d'activités :

[Sonadev.fr](http://sonadev.fr)



Votre manager de parc

Simon Perlemoine

Manager de parcs d'activités

Tel : 02 40 22 96 90

Email : parcs.activites@sonadev.fr

 **LA SONADEV**

10, esplanade Anna Marly

CS 60009

44601 Saint-Nazaire Cedex



sonadev.fr

sonadev
le sens du territoire

**/saint-
nazaire
agglo**